

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01098

Numéro SIREN : 438 647 935

Nom ou dénomination : CASTRI

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2019 sous le numéro de dépôt 923

MERCURE & RODACH Management et Conseils
65 avenue Paul Doumer
75116 PARIS

195 923
FLORISE CHAUVET
Vieux Chemin de Californie-Acajou
97232 LE LAMENTIN

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

CASTRI SAS

Habitation Rivière Blanche
97 212 SAINT-JOSEPH

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

MERCURE & RODACH Management et Conseils
65 avenue Paul Doumer
75116 PARIS

FLORISE CHAUVET
Vieux Chemin de Californie-Acajou
97232 LE LAMENTIN

SAS CASTRI

Siège social : Habitation Rivière Blanche
97 212 SAINT-JOSEPH

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'assemblée générale de la société CASTRI SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CASTRI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec le comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CASTRI SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Paris, le 13 juin 2019

Le Lamentin, le 13 juin 2019

Pour la société, Sylvain SZNEK
Commissaire aux Comptes

Florise CHAUVET
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 - 12			Exercice N-1 31/12/2017 - 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 189	3 768	7 421	2 226	5 195	233.32
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions				231 731	231 731	100.00
	Installations techniques, matériel et outillage	6 499	6 499				
	Autres immobilisations corporelles	103 380	56 658	46 722	40 590	6 132	15.11
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	1 600		1 600		1 600	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 943 540	1 199 750	743 790	6 019 379	5 275 589	87.64
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	500		500	2 300	1 800	78.26
	Autres immobilisations financières	4 225		4 225	225	4 000	NS
Total II		2 070 933	1 266 675	804 258	6 296 451	5 492 193	87.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	137 593		137 593	75 224	62 369	82.91
	Autres créances	8 751 547	289 884	8 461 664	2 117 777	6 343 887	299.55
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	18 178		18 178		18 178	
	Disponibilités	89 855		89 855	97 398	7 543	7.74
	Charges constatées d'avance (3)	107 805		107 805	100 183	7 622	7.61
	Total III	9 104 978	289 884	8 815 094	2 390 582	6 424 512	268.74
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		11 175 911	1 556 559	9 619 352	8 687 033	932 319	10.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

500

Michel CASSIUS de LINVAL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 281 310)	2 281 310	2 281 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 796	37 796		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	228 131	228 131		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 823 484	1 792 989	30 495	1.70
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 216 644	738 045	1 478 599	200.34
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	6 587 365	5 078 271	1 509 094	29.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
PROVISIONS	Total II				
	Provisions pour risques				
PROVISIONS	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	99 533	349 784	250 251	71.54
	Concours bancaires courants	821	396	425	107.20
	Emprunts et dettes financières diverses	2 109 357	2 983 061	873 704	29.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 009	135 694	22 315	16.44
	Dettes fiscales et sociales	89 304	86 058	3 245	3.77
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	574 964	53 769	521 195	969.32
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	3 031 987	3 608 762	576 775	15.98
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		9 619 352	8 687 033	932 319	10.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 969 909 3 318 794

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	918 104		918 104	788 764		129 340	16.40
Chiffre d'affaires NET	918 104		918 104	788 764		129 340	16.40
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 951	2 861		6 090	212.89
Autres produits			10	243		233	95.76
Total des Produits d'exploitation (I)			927 066	791 868		135 198	17.07
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			425 542	342 521		83 021	24.24
Impôts, taxes et versements assimilés			34 316	5 936		28 379	478.07
Salaires et traitements			317 110	277 313		39 797	14.35
Charges sociales			126 506	110 184		16 322	14.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 529	48 177		13 648	28.33
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				63 076		63 076	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			8	20		12	58.69
Total des Charges d'exploitation (II)			938 011	847 226		90 785	10.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			10 945	55 358		44 413	80.23
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	2 352 644	825 556	1 527 088	184.98
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 514 014		1 514 014	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 866 658	825 556	3 041 102	368.37
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 565 858	72 270	1 493 588	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 565 858	72 270	1 493 588	NS
2. Résultat financier (V-VI)	2 300 800	753 286	1 547 514	205.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 289 855	697 927	1 591 927	228.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 125	3 125	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 058 503	16 667	6 041 836	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 058 503	19 791	6 038 712	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		87	87	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 133 765	22 211	6 111 554	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 133 765	22 298	6 111 467	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	75 262	2 507	72 755	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 051	42 624	40 573	95.19
Total des produits (I+III+V+VII)	10 852 226	1 637 215	9 215 011	562.85
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 635 582	899 170	7 736 412	860.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 216 644	738 045	1 478 599	200.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

15 230

31 482

28 046

Michel CASSIUS de LINVAL

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	10
Engagement en matière de pensions et retraites	12
Liste des filiales et participations	13
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	13

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 619 352.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 918 104.19 Euros et dégageant un bénéfice de 2 216 643.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31 décembre 2018 a été marqué par :

LA RESTRUCTURATION JURIDIQUE DE NOTRE GROUPE

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

➤ Nous avons créé

- En Mai 2018, une société CASTRI ANTILLES, que nous détenons à 100%, qui a pour vocation d'être la holding de toutes les sociétés agricoles aux Antilles.
- En Mai 2018, une société CASTRI AFRIQUE, que nous détenons à 100%, qui a pour vocation d'être la holding de toutes les sociétés liées au développement agricole en Afrique

➤ Nous avons acquis, en juin 2018, 6 095 parts de la société Rivière Lézarde et de ce fait sommes devenus le seul actionnaire de cette structure.

➤ Nous avons cédé au mois de décembre 2018 à la SAS CASTRI ANTILLES :

- La majeure partie de nos participations détenues dans les sociétés agricoles des Antilles à savoir :
 - Toutes les participations de CAFEIERE, ANTILLES VITROPLANTS et BRESIMO,
 - Et une partie de celles de RIVIERE LEZARDE.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} octobre 2018, il a été décidé le transfert du siège social de Nouvelle Cité 97230- Sainte Marie à Habitation Rivière Blanche 97212 Saint Joseph.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au 01.01.2019, nous avons enregistré l'apport en nature du reste des parts de RIVIERE LEZARDE que nous détenions, au profit de CASTRI ANTILLES.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

En janvier 2019, nous avons procédé à la fusion par Transmission Universelle de Patrimoine entre notre société et la société SAPACI. De fait, cela a entraîné la dissolution de la société SAPACI.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 11 066 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été utilisé au titre de l'activité normale et courante de la société.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 891		8 164
Constructions sur sol propre	443 678		
Constructions sur sol d'autrui	8 141		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 440		
Installations générales agencements aménagements divers	73 493		
Matériel de transport	21 475		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	41 156		26 137
Avances et acomptes			1 600
TOTAL	600 383		27 737
Autres participations	8 733 143		638 000
Prêts, autres immobilisations financières	2 525		4 500
TOTAL	8 735 668		642 500
TOTAL GENERAL	9 347 942		678 401

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		8 866	11 189	11 189
Constructions sur sol propre		443 678		
Constructions sur sol d'autrui		8 141		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 941	6 499	6 499
Installations générales agencements aménagements divers		46 995	26 498	26 498
Matériel de transport			21 475	21 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		11 886	55 407	55 407
Avances et acomptes			1 600	1 600
TOTAL		516 641	111 479	111 479
Autres participations	1 514 014	5 913 589	1 943 540	1 943 540
Prêts, autres immobilisations financières	2 300		4 725	4 725
TOTAL	1 516 314	5 913 589	1 948 265	1 948 265
TOTAL GENERAL	1 516 314	6 439 096	2 070 933	2 070 933

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 665	2 662	8 558	3 768
Constructions sur sol propre	213 860	17 120	230 980	
Constructions sur sol d'autrui	6 228	594	6 821	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 440		5 941	6 499
Installations générales agencements aménagements divers	59 669	5 437	41 145	23 961
Matériel de transport	3 722	4 295		8 017
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 143	4 422	11 886	24 680
TOTAL	328 062	31 868	296 773	63 157
TOTAL GENERAL	337 727	34 530	305 331	66 925

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 662				
Constructions sur sol propre	17 120				
Constructions sur sol d'autrui	594				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 437				
Matériel de transport	4 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 422				
TOTAL	31 868				
TOTAL GENERAL	34 530				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 199 750				1 199 750
Sur autres immobilisations financières	1 514 014		1 514 014		
Autres provisions pour dépréciation	289 884				289 884
TOTAL	3 003 648		1 514 014		1 489 634
TOTAL GENERAL	3 003 648		1 514 014		1 489 634
Dont dotations et reprises financières			1 514 014		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	500	500	
Autres immobilisations financières	4 225		4 225
Autres créances clients	137 593	137 593	
Impôts sur les bénéfices	13 117	13 117	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 982	4 982	
Groupe et associés	7 912 458	7 912 458	
Débiteurs divers	820 990	820 990	
Charges constatées d'avance	107 805	107 805	
TOTAL	9 001 670	8 997 445	4 225
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	500		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 300		

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	821	821		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	99 533	37 455	62 078	
Fournisseurs et comptes rattachés	158 009	158 009		
Personnel et comptes rattachés	24 654	24 654		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 772	43 772		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 318	11 318		
Autres impôts taxes et assimilés	9 561	9 561		
Groupe et associés	2 109 357	2 109 357		
Autres dettes	574 964	574 964		
TOTAL	3 031 987	2 969 909	62 078	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	500 251			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	228 131			228 131

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 983
Dettes fiscales et sociales	38 758
Autres dettes	19 764
Total	81 325

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	107 805
Total	107 805

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	7 479 447	9 705 293
Dont entreprises liées	7 464 760	9 705 293

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Avals et cautions	3 733 859
Total (1)	3 733 859

Détail des cautions données

Caution donnée au profit du : Crédit Mutuel, emprunts 1 360 K€ CAFEIERE
Montant initial de la caution : 1 185 000
Montant restant dû de la caution : 517 928

Caution donnée au profit du : Bred, emprunts 468K€ CAFEIERE
Montant initial de la caution : 468 000
Montant restant dû de la caution : 279 115

Caution donnée au profit du : Crédit Mutuel, découvert 175 K€ CAFEIERE
Montant initial de la caution : 175 000
Montant restant dû de la caution : 175 000

Caution donnée au profit du : Crédit Mutuel, pour AVP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Nom des personnes ayant donné leur caution	: découvert 480 K€ et emprunt 100K€
Montant initial de la caution	: 580 000
Montant restant dû de la caution	: 534 881
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour FERME DE BIZEY
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunts 1820K€
Montant initial de la caution	: 1 850 000
Montant restant dû de la caution	: 1 240 404
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour RIV LEZARDE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 384 K€ et découvert 30K€
Montant initial de la caution	: 420 000
Montant restant dû de la caution	: 162 563
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour NOUVELLE CITE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 100K€, découvert 175K€
Montant initial de la caution	: 275 000
Montant restant dû de la caution	: 250 972
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour BRESIMO
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunts 280K€
Montant initial de la caution	: 280 000
Montant restant dû de la caution	: 102 639
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour UFI
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 150K€
Montant initial de la caution	: 31 006
Montant restant dû de la caution	: 31 006
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour SCI HJS
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 110K€
Montant initial de la caution	: 110 000
Montant restant dû de la caution	: 104 696
Caution donnée au profit du	: Crédit Mutuel, pour GFA H Nouvelle Cité
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 230K€
Montant initial de la caution	: 230 000
Montant restant dû de la caution	: 218 864
Caution donnée au profit du	: Bred, pour AVP
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 100K€
Montant initial de la caution	: 120 000
Montant restant dû de la caution	: 57 646
Caution donnée au profit du	: Bred, pour Rivière Lézarde
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Emprunt 100K€
Montant initial de la caution	: 120 000
Montant restant dû de la caution	: 57 646

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	5 411
45 à 54 ans	11 à 20 ans	7 478
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 423
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		14 312

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'accroissement des salaires retenu : 1.01 %
- taux d'actualisation retenu : 1.02 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		14 312	

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - EURL BANACAF - SA SAPACI FRANCE - LA FERME DE BIZEY - CASTRI ANTILLES - CASTRI AFRIQUE - Participations détenues entre 10 et 50 % - RIVIERE LEZARDE	100	711	99,90	100	100	783				
	53 000	279 917	100,00	1 199 750					389	
	5 000	1 241 419	80,00	4 000	4 000	1 959 479	1 240 404	24 328	6 729	
	5 000		100,00	5 000	5 000	5 839 174			251 974	
	3 000		100,00	3 000	3 000	2 991				
	152 500	1 270 597	39,97	630 000	630 000		220 209	2 838 644	361 420	1 500 000
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS DE CESSON D'ACTIFS CORPORELS	219 868	775000
- PRODUITS DE CESSON D'ACTIFS FINANCIERS	5 838 635	775600
Total	6 058 503	
Charges exceptionnelles		
- VALEUR NETTE COMPTABLE ACTIFS CORPORELS	220 176	675000
- VALEUR NETTE COMPTABLE ACTIFS FINANCIERS	5 913 589	675600
Total	6 133 765	

Comptes ayant fait l'objet
de notre rapport annuel

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €
Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH
438.647.935 RCS FORT DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 216 643.97 euro de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 2 216 643.97 €.

Affectation

↳ A titre de dividendes ordinaires	866 897.80 €
↳ Le solde au poste « Autres Réserves »	1 349 746.17 €

Le dividende unitaire par action ordinaire est donc de 3,80 €.

Le dividende par action ordinaire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.



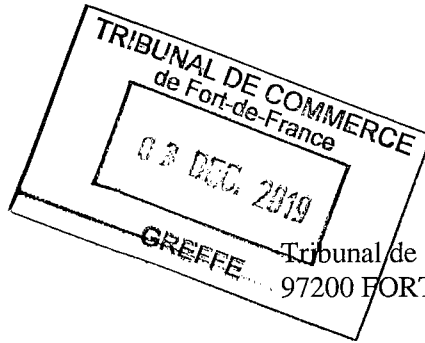
Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean SIMONNET

CASTRI

Société par actions simplifiée au capital de 2.281.310 €

Siège social : Habitation Rivière Blanche - 97212 SAINT-JOSEPH

438.647.935 RCS FORT DE FRANCE



Tribunal de Commerce de FORT DE FRANCE
97200 FORT DE FRANCE

Le 12 novembre 2019,

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, pour les exercices clos le 31 décembre 2016, 31 décembre 2017 et 31 décembre 2018, les documents suivants, en deux exemplaires savoir :

- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'associé unique et la décision votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, Bilan, Compte de Résultat et Annexes.

Vous trouverez également un chèque de 139.83 euro, correspondant au montant des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

Agathe HUART
DAF

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AH' or similar, written over a horizontal line.